

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

REGISTRE

**DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LOUVATANGE****SEANCE DU 25 novembre 2022****Nombre :**

- de conseillers en exercice : 7
- de membres présents : 5
- de votants : 5

Date de convocation :

16/11/2022

Date d'affichage :

30/11/2022

N° de délibération :

028-2022

L'an deux mil vingt deux, le vingt cinq novembre à 20h00, le Conseil Municipal de Louvatange, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de mairie, sous la présidence de M. Gérôme FASSETNET, Maire.

Présents : Gérôme FASSETNET, Valérie BIDAL, Olivier GUILLEMIN, Valérie POCARD, Nicolas VUILLEMENOT

Absents excusés : Martial MATZ, Mickaël REBILLET

Secrétaire de séance : Valérie BIDAL

Objet : Constitution de la Commission d'Appel d'Offres

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste. Toutefois, en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Sont candidats au poste de titulaire :

Mme BIDAL Valérie, M. GUILLEMIN Olivier, M. MATZ Martial

Sont candidats au poste de suppléant :

M. VUILLEMENOT Nicolas, M. REBILLET Mickaël, Mme POCARD Valérie

Sont donc désignés en tant que :

- délégués titulaires :

Mme BIDAL Valérie, M. GUILLEMIN Olivier, M. MATZ Martial,

- délégués suppléants :

M. VUILLEMENOT Nicolas, M. REBILLET Mickaël, Mme POCARD Valérie

Envoyé en préfecture le 30/11/2022

Reçu en préfecture le 30/11/2022

Publié le 30/11/2022

ID : 039-213903024-20221125-2022_D028-DE

Berger
Levrault

Fait et délibéré, les jour, mois et an

Pour extrait conforme

*Le secrétaire de séance,
Valérie BIDAL*



*Le Maire,
Gérôme FASSENET*

